



Réf : 994230



Sirène extérieure solaire sans fil pour alarme ALM235



433
MHz

FR - Français

Vous venez de faire l'acquisition de cette sirène extérieure solaire sans fil et nous vous en remercions.

Ce guide d'installation rapide va vous indiquer comment connecter et utiliser votre produit.

Garantie

En cas de problème ou de question technique, vous pouvez contacter notre hotline au numéro indigo ci-contre :

► N°Indigo 0 825 05 62 60

0,15 € TTC / MN

Du lundi au Jeudi de 08H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

Le vendredi de 08H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H00

OU sur notre site <https://www.groupe-normand.com>

Avant tout appel, vérifiez d'avoir respecté les instructions fournies et munissez-vous de la référence commerciale du produit, numéro de série ou gencod. Gardez l'emballage d'origine en bon état au cas où vous devriez rendre l'appareil. En cas de dysfonctionnement, notre SAV vous indiquera la procédure à suivre :

a) Le matériel neuf est garanti (pièces et main d'oeuvre) par SEMAC, dans les conditions et selon les modalités ci-après, contre tous les défauts de fabrication pendant une durée de 24 mois à compter de la date d'achat du matériel, la preuve d'achat faisant foi (pour les accessoires neufs (cordons, télécommande etc) : 3 mois à compter de la date d'achat). Nous vous recommandons donc de garder très précieusement votre facture d'achat ou ticket de caisse comme preuve de date d'achat.

b) Les matériels ayant fait l'objet d'une réparation pendant la période de garantie visée ci-dessus sont garantis (pièces et Main d'oeuvre) par SEMAC jusqu'à la dernière de ces deux dates :
expiration de la durée de garantie visée ci-dessus ou trois (3) mois à compter de l'intervention SEMAC. Cette garantie s'applique pour autant que le matériel ait été utilisé dans des conditions normales et conformément à sa destination.

c) Pendant cette période de garantie de 24 mois, le produit défectueux sera réparé gratuitement. Le client devra néanmoins se rapprocher de son lieu d'achat afin de nous retourner le matériel défectueux dans un emballage adéquat avec l'ensemble des accessoires d'origine (les matériels endommagés durant le transport ne sont pas pris en charge au titre de la garantie) dans notre centre SAV.

Au titre de cette garantie, votre matériel sera réparé ou échangé et renvoyé à la charge de SEMAC à l'adresse de votre revendeur. Aucun matériel de prêt ne sera fourni pendant le délai de réparation.

d) Avant d'expédier votre matériel dans notre SAV, n'oubliez pas de :

- Indiquez à votre revendeur toutes vos coordonnées (nom, adresse, et numéro de téléphone...).
 - Assurez-vous que tous les accessoires sont inclus avec le matériel dans son emballage d'origine.
 - Joignez également une copie de la preuve d'achat de votre matériel.
- Le matériel bénéficie, en tout état de cause, de la garantie légale contre les conséquences des défauts ou vices cachés conformément aux articles 1641 et suivants du Code Civil.

Contenu du pack

Sirène solaire x1

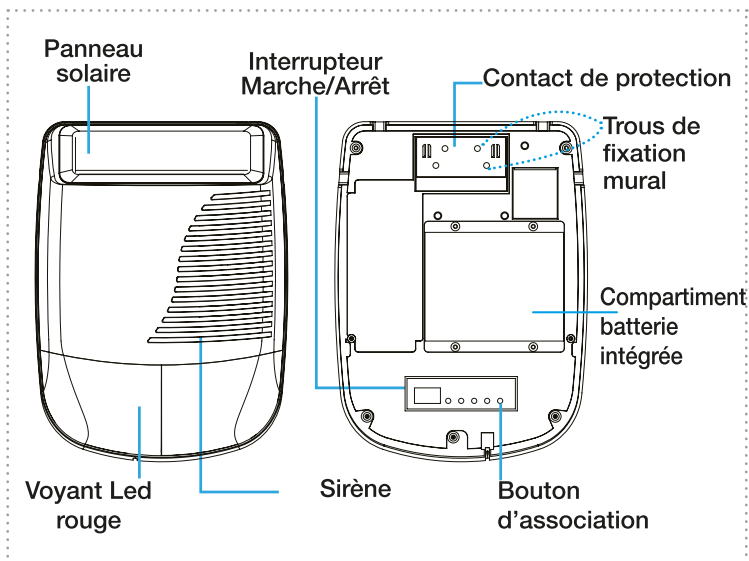
Support de fixation x1

Vis et cheville de fixation x4

Notice d'utilisation x1

Description

Cette sirène supplémentaire extérieure solaire permet de couvrir une zone d'alerte extérieure beaucoup plus importante lorsqu'une détection a été réalisé par un des détecteurs de votre installation. En effet, celle-ci se mettra à sonner et clignoter de couleur rouge. Son alimentation est réalisée par le panneau solaire et la batterie interne, ce qui la rend totalement autonome.

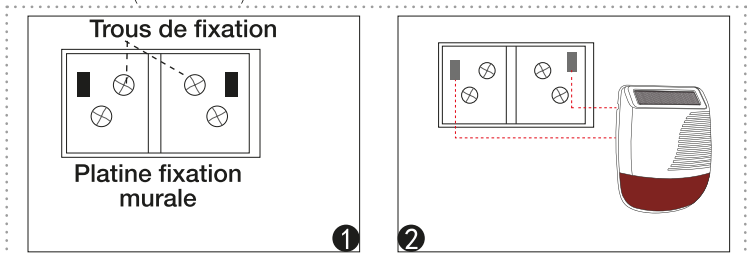


Installation

Note : Assurez-vous avant de retirer la platine de fixation, que l'interrupteur est bien sur la position «**OFF**». (En position haute)

Sélectionnez l'endroit où vous désirez placer votre sirène extérieure, de préférence dans un lieu difficile d'accès et bien exposé au soleil.

Il vous faudra ensuite retirer la platine de fixation qui est située devant le contact de protection en la faisant glisser vers le bas. Vous pourrez ainsi l'utiliser comme gabarit pour pointer vos trous de fixation. (4 au total)



Il ne faudra pas fixer tout de suite votre sirène car les boutons Marche/arrêt et connexion nécessaires à l'association avec l'alarme se situent sur la face arrière, sinon, ils ne seront plus accessibles.

Association du produit avec l'alarme

Note : Assurez-vous d'avoir placé l'interrupteur sur la position «**ON**» vers le bas.

Connexion de la sirène

1. Appuyez sur le bouton d'association situé à l'arrière de la sirène environ 2s pour passer en mode connexion. Les LED sur la face avant vont s'allumer pendant 20 secondes et la sirène émettra 1 bip.

2. Rendez-vous dans «Menu» puis «Accessoires» directement sur l'alarme.
3. Cliquez sur «Sirène sans fil», la centrale émettra un signal vers la sirène sans fil. Vous pourrez entendre 1 bip qui confirmera qu'elle est bien associée.

Vérification de la connexion

1. Armer votre système en appuyant sur la touche «**Armer**» de la télécommande ou de l'écran de l'alarme.
2. Vous devez entendre un bip provenant de la sirène et les LED situées sur la face avant s'allumeront pendant 2 secondes.

Si ce n'est pas le cas, recommencez la procédure de connexion, il faudra tout d'abord supprimer l'appairage que vous avez effectué précédemment.

Suppression de la connexion

1. Appuyez et laissez appuyé le bouton d'association situé à l'arrière de celle-ci jusqu'à ce qu'elle émette 3 bips. (~10s)
2. Relâchez ensuite le bouton.
3. Cela signifie que la sirène a bien été supprimée.

Données techniques

Fréquence : 433.92MHz

Distance de transmission : 100m en champs libre

Alimentation : Par panneau solaire

Alimentation externe : DC 6 – 12V

Batterie intégrée : 3.7V / 1000mAh

Puissance : 100 dB

Voyant Led : Oui

Contact anti-arrachement : Oui

Bouton d'association : Oui

Interrupteur marche/Arrêt : Oui

Autonomie en veille : 60 jours (Sans soleil)

Température utilisation : -10 ~ +50°C

Puissance dans la bande de fréquence utilisée : 12dBm

Dimensions : 262 x 195 x 60 mm

Déclaration de conformité EU

Société d'exploitation des établissements Normand

117 Bld Eugène Thomas

62110 Hénin-Beaumont - France

Tél: +33 3 91 83 00 70 Fax: +33 3 91 83 00 99

Marque : **SEMAC**

Désignation commerciale : **Sirène extérieure solaire sans fil pour alarme
ALM235**

Référence commerciale : **994230**

Référence usine : **AS-SS01**

Je soussigné,

**NOM et QUALITE DU SIGNATAIRE : M. NORMAND Eric,
Président Directeur Général** déclare sous mon entière responsabilité
que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences
essentielles applicables aux directives RED 2014/53/EU et RoHS
2011/65/EU.

Que sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur:

ROHS

**EN 62321-5:2014, EN 62321-4:2014+A1:2017, EN 62321-7-1:2015,
EN 62321-7-2:2017, EN 62321-6:2015, EN 62321-6:2015, EN
62321-8:2017**

RED

- EN 300 220-1 V3.1.1
- EN 300 220-2 V3.2.1
- EN 301 489-1 V2.2.3
- EN 301 489-17 v3.2.2
- EN 62479:2010
- EN 300 328 v2.2.2
- EN 62368-1:2020+A11:2020

A cet effet, déclare que toutes les séries d'essai radio ont été effectuées.

Date : 01 septembre 2025

Signature :



**NORMAND Eric
PDG**

GROUPE NORMAND



Société NORMAND OPTEX

117 Bld Eugène Thomas

62110 Hénin-Beaumont

<https://www.groupe-normand.com>

OPTEX NORMAND S.L

Calle Nicaragua 132-134

Despacho 1, puerta 1

08029 Barcelona – España

+34 934 10 93 29

www.optexspana.com



FR

Cet appareil
se recycle

À DÉPOSER
EN MAGASIN



À DÉPOSER
EN DÉCHÈTERIE



OU

Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !



Séparez les éléments
avant de trier